

## 2 - Une gouvernance

Afin d'impulser, d'orienter et de suivre et d'évaluer le Plan Particulier pour la Creuse, le Préfet, les grands élus du département et les chambres consulaires ont défini une gouvernance à 3 niveaux :

- Le comité de pilotage ;
- Les groupes de travail ;
- Les états généraux.

- **Le comité de pilotage** : Il s'agit de l'organe d'impulsion et de validation de toutes les grandes décisions. Il définit et valide les objectifs, la stratégie et le suivi du PPC. C'est le comité qui évaluera les résultats obtenus. Il se réunit en tant que de besoin, mais pas moins d'une fois tous les deux mois.

Présidé par le préfet, il est composé de :

- M. MOREAU, député ;
- M. LOZACH, sénateur ;
- M. JEANSANNETAS, sénateur ;
- Mme SIMONET, présidente du conseil départemental ;
- Mme BARAT, vice-présidente du conseil régional ;
- M. CORREIA, président de la communauté d'agglomération du Grand Guéret ;
- M. Michel VERGNIER, président de l'association des maires et adjoints de la Creuse ;
- M. David GUERMONPREZ, directeur départemental des finances publiques ;
- M. Gilles BEAUCHOUX, président de la chambre de commerce et d'industrie ;
- M. Paul CHAPUT, président de la chambre départementale de métiers et de l'artisanat ;
- M. Pascal LEROUSSEAU, président de la chambre départementale d'agriculture ;
- Mme Sylvie MARTIN, présidente de la communauté de communes les Portes de la Creuse en Marche ;
- M. Jean-Luc LEGER, président de la communauté de communes Creuse Grand Sud ;
- M. Sylvain GAUDY, président de la communauté de communes Creuse Sud Ouest ;
- M. Etienne LEJEUNE, président de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse ;
- M. Nicolas SIMONNET, président de la communauté de communes Creuse Confluence ;
- M. Pierre DESARMENIEN, président de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine ;
- Mme Caroline LARMAGNAC, directrice de cabinet, cheffe de la mission contractualisation et partenariats territoriaux au Commissariat général à l'égalité des territoires ;

- Mme Frédérique GOMEZ, commissaire de Massif au Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central ;
  - M. Michel STOUMBOFF, secrétaire général aux affaires régionales de Nouvelle-Aquitaine ;
  - M. Laurent BOULET, directeur départemental des territoires ;
  - M. Bernard ANDRIEU, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ;
  - M. Christophe MARTIN, commissaire au redressement productif ;
  - M. Yvan DAVIDOFF, directeur de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
  - Mme Annabelle VIOLLET, directrice déléguée de la caisse des dépôts ;
  - M. Laurent FICHET, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale ;
  - Mme Valérie GODARD, directrice de la délégation départementale de l'agence régionale de santé ;
  - Mme Isabelle ARRIGHI, sous-préfète d'Aubusson ;
  - M. Thierry REMUZON, directeur de la coordination et de l'appui territorial à la préfecture ;
  - M. Jean-Claude CUVILLIER, directeur de la citoyenneté et de la légalité à la préfecture ;
  - M. Jean-Michel BERGEAL, chef du bureau de la coordination interministérielle à la préfecture.
- **Les groupes de travail :** Pour chacun des thèmes énoncés dans la stratégie, un groupe de travail présidé par un élu, est mis en place. L'élu référent organise le travail comme il le souhaite. Il invite les participants, élus et experts. Le comité de pilotage, aidé en cela par le directeur de projet, suit l'activité de chaque groupe. Les services de l'État, tant au niveau national que régional ou départemental, accompagnent l'élu référent en apportant toutes leurs expertises et d'importants moyens humains.

La mission des groupes de travail est de définir au plus vite des projets susceptibles d'être mis en œuvre concrètement, ou du moins initiés en 2018 ou au plus tard en 2019. Pour chaque projet, ils identifient un porteur, un coût global, un échéancier prévisionnel et les obstacles éventuels qu'il convient de lever pour parvenir à sa réalisation.

Si chaque groupe de travail initie, ne serait-ce que 2 ou 3 projets, **ce ne sont pas moins de 30 à 40 projets qui seront lancés en même temps**. Même si chacun d'eux est d'ambition modeste, c'est par la coordination et la concomitance de tous ces projets que le choc de revitalisation sera initié.

|  |
|--|
| <h2 style="margin: 0;">Plan particulier pour la Creuse</h2> <h3 style="margin: 0;">Groupes de travail et élus référents</h3> |
|--|

|    |  |   |
|----|--|---|
| 1  | Agriculture et agroalimentaire durable   | Mme Geneviève BARAT/<br>M. Pierre DESARMENIEN                           |
| 2  | Culture et loisir  | M. Thierry BOURGUIGNON  |
| 3  | Délocalisation de services publics nationaux                                   | M. Michel VERGNIER  |
| 4  | Nouvelles technologies liées à la santé<br>(Domotique et santé, biotech, etc.) | M. Eric CORREIA   |
| 5  | Nouvelles technologie liées aux drones   | M. Gilles BAUCHOUX  |
| 6  | Éducation/Enseignement/Formtion/Insertion                                      | M. Eric JEANSANNETAS  |
| 7  | Transition énergétique   | Mme Pauline CAZIER  |
| 8  | Exploitation de la forêt/transformation du bois                                | M. Sylvain GAUDY  |
| 9  | Habitat/logement/urbanisme   | M. Jean-Luc LEGER   |
| 10 | Logistique   | M. Jean-Baptiste MOREAU   |
| 11 | Maçon de la Creuse de demain   | M. Bernard BOUILLOT   |
| 12 | Numérique et téléphonie  | Mme Valérie SIMONET   |
| 13 | Santé  | M. Vincent TURPINAT   |
| 14 | Sport de nature  | M. Jean-Luc BARBAIRE  |
| 15 | Tapis/tapisserie d'Aubusson  | M. Jean-Jacques LOZACH  |
| 16 | Tourisme   | M. Nicolas SIMONNET/ Mme Marie Françoise<br>VENTENAT/ Mme Sylvie MARTIN |
| 17 | Transport/mobilité   | M. Etienne LEJEUNE  |

Les États Généraux : Ils ont vocation à rendre compte à la population creusoise de l'avancement du Plan et à échanger avec un public large pour permettre à celui-ci de s'approprier les enjeux, mais aussi pour permettre aux membres du comité de pilotage de mieux percevoir les attentes.

Sont invités à y assister toutes les personnes qui ont participé au moins à une réunion d'un groupe de travail, ainsi que les représentants des partenaires sociaux et instances patronales.

Chaque référent présente le travail de son groupe et effectue un point de situation sur la mise en œuvre concrète du ou des projets dont il aura pris l'initiative et dont il assurera le suivi.

Les États Généraux sont réunis deux fois par an